

LP

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 17 DECEMBRE 2015

COMPTE-RENDU

Publié par extrait, en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales

Le conseil municipal, légalement convoqué le neuf décembre deux mil quinze s'est assemblé le dix-sept décembre deux mil quinze à la maison d'accueil et d'information sociale, allée George Sand, sous la présidence de M. Benjamin MORIVAL, maire.

Etaient présents : (22)

M. Morival, M. Gavouyère, Mme Mériadec, M. Lécureuil, Mme Curaudeau, M. Brillaud de Laujardière, Mme Fourage, M. Goupil, Mme Laussucq, M. Guichard, Mme Bréyer-Chiché, M. Fleury, Mme Paquereau, M. Pilard, Mme Kuliberda, M. Brounais, Mme Guillou, M. Chauvet, Mme Toucane, M. Labarre, M. Boucard, Mme Bernard

Absents, excusés et représentés : (5)

Mme Garnier a donné pouvoir à M. Lécureuil  
Mme Plaineau a donné pouvoir à M. Brounais  
Mme Amprou a donné pouvoir à M. Morival  
M. Bardou a donné pouvoir à M. Goupil  
Mme Falot a donné pouvoir à M. Labarre

Absents : (0)

Secrétaire de séance : Mme Fourage

## ORDRE DU JOUR

- approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 novembre 2015

### finances – affaires générales :

2015-97 : compte rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal

2015-98 : présentation du débat d'orientations budgétaires

2015-99 : actualisation de l'autorisation de programme/crédits de paiement pour la restauration de l'église Notre-Dame,

2015-100 : autorisation de dépenses avant adoption du budget primitif en fonctionnement (subventions) et en investissement,

2015-101 : demande de subvention à l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.ET.R.) pour l'année 2016,

2015-102 : attribution d'une subvention de solidarité en faveur des migrants et des réfugiés au haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés,

2015-103 : fixation des tarifs d'occupation du domaine public pour l'année 2016,

2015-104 : convention de mise à disposition d'un agent communal auprès de la communauté de brigade de gendarmerie de Le Pellerin pour y effectuer l'entretien des locaux,

2015-105 : modification du tableau des effectifs : création d'un poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,

### aménagement urbain :

2015-106 : modification et prorogation du programme local de l'habitat pour la période 2014-2018,

2015-107 : renouvellement de la convention Géonantes avec Nantes métropole,

2015-108 : acquisition d'un fond de jardin situé 30 rue du 11 novembre 1918

### cadre de vie, proximité :

2015-109 : passation d'une convention de servitude avec Monsieur Brice Levard sur son terrain situé dans la zone artisanale de la Bréhannerie,

2015-110 : communauté urbaine Nantes métropole : rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement,

2015-111 : communauté urbaine Nantes métropole : rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés

jeunesse, culture :

2015-112 : approbation de l'avenant n° 2 à la convention pluriannuelle d'objectifs de gestion relative à la participation financière concernant le multi-accueil « bac... à sable » et à son fonctionnement 2015-2016,

2015-113 : approbation de prolongation de la convention d'objectifs et de financement du relais assistants maternels avec la caisse d'allocations familiales de la Loire-Atlantique,

2015-114 : approbation d'une convention avec la commune de Saint-Jean-de-Boiseau de répartition des charges financières et de mise à disposition d'un agent territorial pour le relais assistants maternels.

## **I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2015**

*Le compte rendu du conseil municipal du 20 novembre 2015 est approuvé par 12 voix pour (M. Morival, M. Gavouyère, M. Lécureuil, Mme Curaudeau, M. Brillaud de Laujardière, Mme Fourage, M. Goupil, M. Guichard, Mme Bréyer-Chiché, M. Pilard, M. Brounais, Mme Guillou), 15 abstentions (Mme Mériadec, Mme Garnier, Mme Laussucq, M. Fleury, Mme Paquereau, Mme Kuliberda, Mme Plaineau, Mme Amprou, M. Bardou, M. Chauvet, Mme Toucane, M. Labarre, Mme Falot, M. Boucard, Mme Bernard).*

### **2015-97/COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises par délégation du conseil municipal.

### **2015-98/PRESENTATION DU DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a pris acte de la présentation du débat d'orientations budgétaires.

### **2015-99/ACTUALISATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME/CREDITS DE PAIEMENT POUR LA RESTAURATION DE L'EGLISE NOTRE-DAME**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'actualisation de l'autorisation de programme/crédits de paiement présentée en séance,

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé à l'unanimité.*

#### **2015-100/AUTORISATION DE DEPENSES AVANT ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF EN FONCTIONNEMENT (SUBVENTIONS) ET EN INVESTISSEMENT**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'autorisation de dépenses avant adoption du budget primitif en fonctionnement (subventions) et en investissement présentée ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé par 21 voix pour, 6 abstentions (MM. Chauvet, Bardou, Labarre, Mmes Bernard, Toucane, Falot).*

#### **2015-101/DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R.) POUR L'ANNEE 2016**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de demander une subvention à l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) d'un montant de 3 307,50 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé à l'unanimité.*

#### **2015-102/ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE SOLIDARITE EN FAVEUR DES MIGRANTS ET DES REFUGIES AU HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de verser au HCR une subvention d'un montant égal à 524.50 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé à l'unanimité.*

**2015-103/FIXATION DES TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ANNEE 2016**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les tarifs d'occupation du domaine public pour l'année 2016 tels que présentés en séance,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé à l'unanimité.*

**2015-104/CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT COMMUNAL AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE BRIGADE DE GENDARMERIE DE LE PELLERIN POUR Y EFFECTUER L'ENTRETIEN DES LOCAUX**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de mise à disposition d'un agent communal entre la commune de Le Pellerin et la brigade de gendarmerie de Le Pellerin pour l'entretien de la gendarmerie,
- de facturer à la gendarmerie le coût correspondant du personnel ainsi mis à disposition,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer ladite convention et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé à l'unanimité.*

**2015-105/MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE A TEMPS COMPLET**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de créer un poste de rédacteur territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé à l'unanimité.*

**2015-106/MODIFICATION ET PROROGATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT POUR LA PERIODE 2014-2018**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'émettre un avis favorable au projet de modification et de prorogation du programme local de l'habitat pour la période 2014-2018 ;
- d'approuver la fiche communale actualisée de Le Pellerin, déclinaison du programme d'actions territorialisé du P.L.H. modifié ;
- de s'engager à mobiliser aux côtés de Nantes métropole et des acteurs ou partenaires de l'habitat, au regard des compétences qui sont propres à la commune, les moyens d'action nécessaires à la mise en œuvre du programme local de l'habitat modifié – prorogé ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Adopté à l'unanimité.*

### **2015-107/RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION GEONANTES AVEC NANTES METROPOLE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention relative au service commun d'appui aux communes pour l'usage de Géonantes entre Nantes métropole et les communes de la métropole,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Adopté à l'unanimité.*

### **2015-108/ACQUISITION D'UN FOND DE JARDIN SITUE 30 RUE DU 11 NOVEMBRE 1918**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'acquérir le fond du jardin de Monsieur Gilbert Boué et Madame Monique Lechiffre situé, 30 rue du 11 novembre 1918, d'une surface d'environ 180 m<sup>2</sup> à un montant de 10 000 €, auxquels s'ajouteront les frais d'acte,
- de prendre en charge les frais de géomètre et de reconstruction du mur de clôture inhérents à cette acquisition,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Adopté par 22 voix pour, 2 abstentions (M. Chauvet, Mme Bernard), 3 contre (M. Labarre, Mme Falot, Mme Toucane).*

**2015-109/PASSATION D'UNE CONVENTION DE SERVITUDE AVEC MONSIEUR BRICE LEVARD SUR SON TERRAIN SITUE DANS LA ZONE ARTISANALE DE LA BREHANNERIE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de servitude entre la commune et Monsieur Brice Levard relative à l'occupation par la commune du terrain de Monsieur Levard situé dans la zone artisanale de la Bréhannerie,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Adopté par 21 voix pour, 6 contre (MM. Chauvet, Boucard, Labarre, Mmes Bernard, Toucane, Falot).*

**2015-110/COMMUNAUTE URBAINE NANTES METROPOLE – RAPPORT ANNUEL 2014 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT**

Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport annuel relatif aux services publics d'eau potable et d'assainissement pour l'exercice 2014 qui a été faite en séance.

**2015-111/COMMUNAUTE URBAINE NANTES METROPOLE – RAPPORT ANNUEL 2014 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES**

Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport annuel relatif au service public d'élimination des déchets pour l'exercice 2014 qui a été faite en séance.

**2015-112/APPROBATION DE L'AVENANT N° 2 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS DE GESTION RELATIVE A LA PARTICIPATION FINANCIERE CONCERNANT LE MULTI-ACCUEIL « BAC... A SABLE » ET A SON FONCTIONNEMENT 2015-2016**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'octroyer à l'association « le bac ... à sable » une subvention de fonctionnement, pour l'année 2016, de 1,85 € par heure par enfant pelleïnnais fréquentant le multi accueil associatif non plafonnée,
- d'approuver l'avenant n° 2 à la convention pluriannuelle d'objectifs ci-joint définissant les conditions d'octroi de la subvention de fonctionnement,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer l'avenant n° 2 à ladite convention et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé à l'unanimité.*

**2015-113/APPROBATION DE LA PROLONGATION DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT DU RELAIS ASSISTANTS MATERNELS AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'avenant de prolongation n° 2015-1 pour l'année 2016,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer l'avenant de prolongation de la convention d'objectifs et de financement du relais assistants maternels avec la caisse d'allocations familiales de la Loire-Atlantique et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Adopté à l'unanimité.*

**2015-114/APPROBATION D'UNE CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE SAINT-JEAN-DE-BOISEAU DE REPARTITION DES CHARGES FINANCIERES ET DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT TERRITORIAL POUR LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

d'approuver la convention avec la commune de SAINT-JEAN-DE-BOISEAU de répartition des charges financières et de mise à disposition d'un agent territorial pour le RAM pour l'année 2016,

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer ladite convention et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Adopté à l'unanimité.*

Fait à Le Pellerin, le 18 décembre 2015

Le maire,

Benjamin MORIVAL